

Encore un anniversaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 447

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Encore un anniversaire

... Celui de M^{lle} Anna Tumarkin, professeur de philosophie à l'Université de Berne, qui vient de fêter dans l'intimité son 60^e anniversaire. Depuis 1909, M^{lle} Tumarkin professe à Berne, et a été ainsi la première femme en Europe qui ait eu le droit de faire passer des examens pour des grades universitaires, publiant en outre, à côté de son enseignement, plusieurs ouvrages philosophiques.

M^{lle} Tumarkin est en relations étroites avec notre mouvement féministe, auquel elle s'intéresse vivement. On n'a pas oublié sa participation active à la Saffa, et notamment à l'élaboration du catalogue des publications des femmes suisses, et on la rencontre fréquemment aux séances de l'Association pour le suffrage. C'est donc aussi bien à la féministe convaincue qu'à la femme de science que vont les meilleurs vœux de notre journal à l'occasion de cet anniversaire.

Le vote des femmes à la Chambre française

Comme le faisait prévoir notre dernier numéro, la campagne intensive du *Matin* (on est venu jusqu'à Genève interviewer la rédactrice du *Mouvement*, afin de concentrer le plus grand nombre possible d'opinions suffragistes, et de renforcer par là la poids de l'opinion publique) n'a pas tardé à avoir ses répercussions à la Chambre, — tant et si bien que même nos journaux suisses-romands ultra-prudents en matière de féminisme n'ont plus pu éviter d'en parler. Mais plusieurs d'entre eux l'ont fait si bien à leur façon, et sous l'influence de considérations politiques, qu'il n'est pas inutile de dire ici deux mots de la situation telle qu'elle se présente actuellement.

On se souvient que le projet de M. Faysat, qui a déclenché toute cette joute parlementaire, reconnaissait aux femmes l'électorat et l'éligibilité en matière municipale, et prévoyait au moyen d'une clause spéciale les dispositions nécessaires pour que les femmes puissent déjà voter aux élections de mai prochain. Deux mois pour faire aboutir et appliquer pareille réforme, c'était court, terriblement court, si bien que, dans certains milieux, l'on se demandait, non sans raison, si cette hâte ne risquait pas de nuire aux véritables intérêts des femmes? Ce point de vue l'ayant emporté dans le parti socialiste, on assista l'autre soir à la Chambre au spectacle étrange de l'alliance entre radicaux anti-suffragistes et socialistes suffragistes pour s'opposer à l'entrée immédiate en matière sur le projet Faysat! Mais cette alliance n'ayant réuni que 236 voix contre 305, la discussion immédiate fut ordonnée. Et c'est alors que prit sa revanche M. Bracke, le fervent défenseur depuis toujours du droit de la femme, qui, obligé par discipline de parti de voter contre le projet Faysat, comme nuisible, présenta à son tour un contre-projet pour le suffrage féminin, mais allant beaucoup plus loin, puisqu'il reconnaît aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans toutes les élections. Et M. Faysat, converti par l'argumentation serrée

Un soir ainsi la table sera mise
A la même leur des mêmes chandeliers.
L'horloge hachera l'heure à coups réguliers,
Et moi, seule entre tous nos objets familiers,
J'aurai le cœur plein de brusque surprise.

Je chercherai longtemps autour de moi,
A ma gauche toi père, et toi mère à ma droite;
J'écouterai respirer la maison étroite,
Stupéfaite, perdue, et l'âme maladroite
Se heurtant partout, sans savoir pourquoi.

Marie Noël a écrit trois volumes de vers. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que c'est le premier qui est le plus remarquable. En effet, dans *Les Chansons et les Fleurs*, elle a donné l'essence même de son être.

Et maintenant, bien qu'elle ne soit pas vieille encore, elle n'écrit plus guère et elle s'adonne à d'humbles devoirs, s'occupant de son ménage, de sa famille, des pauvres, et tentant jalousement de se soustraire aux curieux qui voudraient connaître cette femme inspirée par une si haute et si noble flamme. Malgré ses efforts, elle n'y réussit pas toujours. Ainsi une de mes amies qui désirait l'approcher a eu toutes les peines du monde à découvrir son adresse, mais a fini par y parvenir. Dans sa ville natale Marie Noël n'est guère connue, car sans doute la poésie n'intéresse-t-elle pas les gens d'Auxerre. Mais sa renommée s'étend au loin, et des hommes de lettres distingués font d'elle le plus grand cas.

L'on peut se demander avec une certaine curiosité d'où vient à cette modeste provinciale qui appartient à une lignée de gens simples cette faculté de traduire ses senti-

Carrières féminines

La téléphoniste

N. D. L. R. — Le cliché et les détails que nous avons publiés dans un précédent numéro sur le travail des « demoiselles du téléphone », il y a cinquante ans, ayant éveillé beaucoup d'intérêt nous pensons être utile à nos lectrices en reproduisant aujourd'hui, d'après la revue *Orientation* et Formation professionnelle, les renseignements qui suivent sur le travail des téléphonistes au service de la Confédération. L'illustration qui accompagne cet article permettra de mesurer la différence entre une « Centrale téléphonique » actuelle et celle dont on se contentait en 1880! Attirons aussi spécialement l'attention de nos lectrices sur le dernier paragraphe de cet article, qui fait constater comment, dans cette profession, pourtant si bien faite pour les femmes, les postes supérieurs sont chassés gardés masculins. Voilà l'égalité telle qu'on la comprend au service de la Confédération!

La principale fonction des téléphonistes est l'établissement des fonctions téléphoniques, mais on les emploie aussi à la comptabilité des stations.

La demoiselle du téléphone exécute son travail assise devant son bureau des raccordements. Elle est munie d'un microphone suspendu sur sa poitrine, et d'un écouteur qu'un bandeau métallique embrassant la tête maintient sur les oreilles.

Dans les grandes stations, de 70 à 100 téléphonistes sont réunies dans une même salle; partout elles sont assises côte à côte en rangées plus ou moins longues.

L'appareil placé devant elles contient l'appareillage électrique. Pour obtenir une communication, elles manipulent des fiches, des leviers ou des boutons. Une pendule mesure la durée des conversations. Des signaux lumineux de couleurs variées leur indiquent en s'allumant, en s'éteignant, ou par leur intermittence, que quelque chose s'est passé qui doit retenir leur attention.

Pour fournir du bon travail, la téléphoniste doit avoir l'esprit prompt et être très consciencieuse. Il lui arrive fréquemment d'avoir à remplir simultanément différentes fonctions; elle aura, par exemple, à introduire une fiche tout en écoutant une demande de communication d'abonnement et en consultant de l'œil la pendule de contrôle. Le travail de la téléphoniste n'exige pas de grands efforts musculaires; ce sont les facultés mentales qui sont le plus fortement mises à contribution. Sa vivacité d'esprit doit lui permettre d'entrevoir rapidement l'opération à exécuter et la façon de s'y prendre. La téléphoniste doit conserver son calme afin de remplir ses

autant qu'éloquente de M. Bracke, ayant abandonné son propre projet en faveur du sien, ce fut l'égalité politique complète entre les sexes qu'a une fois de plus votée la Chambre française par 453 voix contre 124.

Une fois de plus, disons-nous. Car ce n'est pas la première fois, loin de là, que la Chambre française se montre résolument féministe, sa première manifestation de cet ordre remontant en avril 1919, donc à seize ans en arrière... Mais le Sénat est là qui veille, — et les mauvaises langues affirment même que si la Chambre se montre si généreuse pour nous, c'est parce qu'elle sait que, quoi qu'elle fasse, tous ses enthousiasmes seront proprement douchés au Luxembourg!... C'est donc au Sénat qu'appartient le dernier mot, et quel sera ce dernier mot?

timents en vers aussi brûlants. Or, voici ce que nous trouvons dans un article récemment paru sur elle: 1

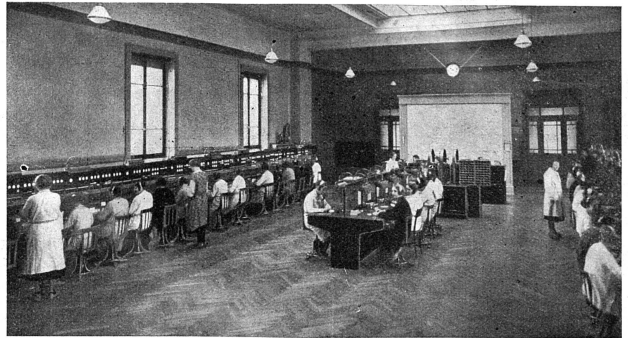
« Il lui importe peu que ses vers aient fait dans le monde un si extraordinaire chemin; pour elle, elle s'en tient à la consigne de les ignorer. Dans son salon où tous les objets parlent le langage du souvenir, et aucun de littérature, elle détourne l'entretien chaque fois que je la ramène à son œuvre. Elle me parle de son père, homme de la Renaissance qui maniait l'outil et enseignait la philosophie, qui, lorsqu'il fonda son foyer, fut son propre architecte, sculpta son mobilier et les jours de presse à la cuisine, aidait aux conserves. Aristophane sur la table. Elle évoque ses ancêtres, artisans et cultivateurs! »

Elle appartient à une race intelligente qui avait des aspirations intellectuelles, aspirations qui se sont magnifiquement épanouies en elle. Une des ressources dans ce peuple français, si affiné, si cultivé. Peut-être qu'au fond de quelque ville de province, des talents surgiraient encore pour embaumer et réjouir le monde. L'esprit souffle où il veut!

Deux mots avant de clore. — Vous ne formulez aucune critique, pourra-t-on m'objecter. Vous estimez donc l'œuvre de Marie Noël parfaite? — Peut-être y aurait-il par là, une critique à faire, mais devant tant de grandeur et de sincérité, l'émotion et l'admiration seules se font jour en nous.

Hélène NAVILLE.

1 Par El-H. Hayem, dans les *Lectures du Foyer*.



Cliché du « Bulletin technique » de l'Administration des Télégraphes suisses.

Centrale téléphonique

fonctions sans perdre la tête, même aux moments de plus grande presse. Dans l'espace d'une heure, la téléphoniste a à établir de 30 à 40 communications, suivant le nombre des lignes à desservir par elle.

L'admission au service des téléphones est liée aux conditions suivantes:

La candidate doit avoir 16 ans révolus et moins de 22 ans. Une bonne instruction scolaire est nécessaire pour lui permettre de passer avec succès l'examen d'admission. La fréquentation de deux classes de l'école secondaire et une scolarité totale de 7 à 8 ans sont généralement insuffisantes, si l'instruction n'a pas été complétée depuis lors, en particulier par la connaissance de langues étrangères. On exige de la candidate qu'elle parle couramment au moins deux langues nationales.

L'examen d'admission, par écrit, porte sur le calcul la géographie, la composition, une dictée et une traduction en langue étrangère. Après trois ou quatre mois d'essai, les jeunes filles subissent un examen final. Cette période d'essai suffit en général, pour montrer si elles font preuve des aptitudes nécessaires, et sont capables de supporter la fatigue du travail. Les plus aptes ont besoin, elles aussi, d'un temps assez long pour devenir des téléphonistes entraînées.

Les appointements débutent à 150 fr. par mois pour les six premiers mois, et atteignent 2500 fr. par an la troisième année, et 2640 fr. la qua-

trième année de service. Des changements de classes de fonctionnaires, après examen dans certains cas, peuvent faire monter ces traitements au maximum de 4297 fr. par an, chiffre atteint au moyen d'augmentations annuelles. De bonnes téléphonistes peuvent aspirer à devenir surveillantes dans la 22^e catégorie de traitement, maximum 4855 fr. Au moment de cet avancement, elles touchent une augmentation extraordinaire de 175 fr., et l'augmentation annuelle régulière est alors de 134 fr.

L'opinion assez répandue est que le service téléphonique est nuisible au système nerveux et malsain. Une longue expérience montre, en effet, que ce service a des conséquences fâcheuses sur la santé de jeunes filles quelque peu délicates et nerveuses. L'inconvénient le plus grave du métier est le fréquent retour du service du soir.

En septembre 1933, l'administration des téléphones occupait 1816 femmes, dont 165 surveillantes.

L'introduction de l'automatisme, poursuivi avec beaucoup de constance par l'administration, élimine de plus en plus la main-d'œuvre, en sorte que les chances d'admission dans le service sont aujourd'hui sensiblement réduites.

La téléphoniste ne parviendra jamais aux grades supérieurs, car elle n'est pas admise à bénéficier de la formation complète donnée aux fonctionnaires masculins des télégraphes et télé-

phoneuses. On nous a bien affirmé ces derniers temps que des changements dans la composition de la Haute Assemblée ont correspondu à des changements aussi dans la répartition suffragiste des sénateurs. Espérons. D'autre part, on nous dit que, dans des milieux suffragistes, on aurait préféré que triomphât à la Chambre seulement le suffrage municipal, la pille étant ainsi moins grosse à faire avaler aux Pères Conserits. Questions de tactique difficile à résoudre. Demandez beaucoup, et l'on vous reprochera de charger trop le bateau et de le faire couler. Demandez peu, et l'on vous objectera que ce n'est pas la peine d'engager une bataille parlementaire pour une réalisation si incomplète d'une réforme importante. Nous connaissons cela, chez nous aussi, où ce jeu de raquettes se complète en-

core par le renvoi de la balle du suffrage cantonal au suffrage fédéral!

D'ailleurs, et pour en revenir à ce qui se passe chez nos voisins de France, le projet Bracke n'a pas encore pris le chemin du Luxembourg. Des amendements et des articles additionnels ayant été formulés au cours de la discussion, il a fallu, conformément au règlement, les renvoyer à la Commission. Celle-ci étant convoquée pour le 6 mars, le résultat de ses travaux sera peut-être connu quand paraîtront ces lignes. Nous disons *peut-être*, car n'est-il pas d'expérience en usage parlementaire que le meilleur moyen de faire trainer un projet est de le remettre à une Commission?

E. Gd.



Glané dans la presse...

Hiver

De notre collaboratrice, M^{me} Vuilliomest-Chal-landes, ce morceau charmant paru dans le *Samedi Soir*, et dont une récente visite à *La Chaux-de-Fonds* nous a permis d'apprécier toute l'actualité!

Hiver de montagne, blanc partout. Ville sous la neige qui s'accroche à tous les reliefs et souligne les corniches, rues où passent et repassent les triangles municipaux, nez rouges et frimas.

Je chemine, parfois glissant du pied gauche et parfois du droit, sur l'étroit trottoir en dos d'âne que borde un rempart de neige. Devant moi, s'éteignent le rose et l'orangé du couchant, et en arrière s'allume une lampe qui fait fraterniser mon ombre avec celle des rameaux dépouillés des jardins en bordure. On dirait de ces dessins japonais qui font d'autant plus rêver qu'on ne les comprend pas très bien. Des corbeaux attardés crient à l'unisson en regagnant leurs nids. J'ai un peu l'impression d'être seule au monde, tant les bruits sont étouffés.

... Le ciel s'est assombri. J'aime assez le ciel gris pour sa douceur attirante et sa demi-teinte qui s'allie si bien à la mélancolie dormant toujours au fond d'un cœur. Mais le ciel noir m'opprime et me pèse par sa tristesse intense. Tiens! le vent se lève, il gémit en m'attaquant de face, et chasse des flocons. La longue nuit sera précocée et le brouillard l'avance encore. Bénie soit la neige qui tombe! Elle est froide, certine, et inhumaine, mais elle fait apprécier doublement le charme du foyer.

Le foyer. Est-il mot plus doux? Il évoque les âtres enfumés des cuisines d'autrefois, où brûlaient joyeusement les troncs de la forêt toute voisine et qui toujours semaient des parcelles de suie dans le coquemar ventru. Et aussi les cheminées qu'on voit encore dans de beaux logis à la mode des derniers siècles. Le feu visible! De quelle douceur nous ont privés les poêles et puis les radiateurs. Bénie soit la nuit du dehors quand elle s'accompagne au dedans du feu clair qui renaît chaque jour de sa cendre d'hier!...

Ce feu nous aide-t-il à voir clair au fond de nous-mêmes? Je crois qu'en la chambre bien close, doucement réchauffée et éclairée, on se penche mieux sur son âme et on ose lui poser la double question: « Qu'es-tu et que veux-tu? »

L'hiver est la saison des rêves profonds plus précieux que tous les autres biens du monde, et des longues lectures, et des entretiens où l'amitié fait passer du cœur aux lèvres les propos qui reconfortent. Parfois l'on pose le livre ou le tricet et l'on colle son front tiède aux fenêtres où se forment des fleurs de givre. Au dehors, la neige s'émiette en vols de papillons blancs; elle efface la ville dont les lumières semblent des